CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27599** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG
Siret : 429 750 680 00028
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 30397 F 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU751657

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU751657

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : CREPI PLAST

Sigle : CREPI PLAST SARL
2 RUE SCHELMENWASEN
67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Téléphone : 03 88 09 34 54 **Fax :**
Portable : 06 68 18 98 00
Responsabilité légale :
GUMUSTEPE TAHIR GÉRANT

Site Internet : www.crepi-plast.com
E-mail : crepi_plast@live.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 079 359 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	8	04/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	8	19/01/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		27/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E27599** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE **27/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000
Forme juridique : SARL
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **429 750 680 00028**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 30397 F 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU751657
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU751657
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CREPI PLAST**
Sigle : CREPI PLAST SARL
2 RUE SCHELMENWASEN
67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Téléphone : 03 88 09 34 54 **Fax :**
Portable : 06 68 18 98 00

Site Internet : www.crepi-plast.com
E-mail : crepi_plast@live.fr

Responsabilité légale :
GUMUSTEPE TAHIR GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/01/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.